



Travaux d'aménagement et de bitumage de routes dans le cadre du Marché A des travaux du projet d'amélioration de la connectivité des zones agricoles (PCZA) en 4 lots

Avis de Pré-qualification N ° D / 1 5 3 5 / A 3

Sénégal

*PROJET D'AMELIORATION DE LA CONNECTIVITE DES ZONES AGRICOLES (PCZA) DU
NORD ET DU CENTRE – MARCHE A*

Brève description des Travaux : aménagement et bitumage de 200 km de route au centre du Sénégal

Secteur : Transport

Référence : SN-AGEROUTE-271958-CW-RFB

1. Le Gouvernement du SENEGAL a fait la demande d'un financement auprès de la Banque mondiale pour couvrir le coût du *Projet d'Amélioration de la connectivité des Zones Agricoles (PCZA) du nord et du centre*, et entend affecter une partie du produit de ce *prêt* aux paiements relatifs au marché A des Travaux du PCZA. Les marchés seront financés par la Banque Mondiale. Les appels d'offres seront régis par les règles et procédures d'admissibilité de la Banque mondiale
2. L'Agence des Travaux et de Gestion des Routes (AGEROUTE), Maître d'Ouvrage Délégué, agissant au nom et pour le compte du Ministère des Infrastructures des Transports Terrestres et du Désenclavement, entend pré-qualifier des entrepreneurs et/ou des sociétés pour les travaux d'aménagements et de bitumage des tronçons suivants :
 - Lot 1A : Aménagement et bitumage de la route Mbirkilane-Mabo-Sinthiou Wanar-Touba Saloum et bretelle Mbirkilane-Djamal (48 km) ;

- Lot 2A : Aménagement et bitumage de la route Kahone-Guinguinéo-Mboss-Gnibi (53 km) ;
- Lot 3A : Aménagement et bitumage de la route Frontière Gambie-Maka Gouye-Sali-Koungheul et Koungheul-Touba Ali Mbinde (45 km) ;
- Lot 4A : Aménagement et bitumage de la route Touba Ali Mbinde-Lour-Ribo escale-Payar (54km) ;

Les principaux critères de qualification sont :

- Chiffre d'affaires : Avoir un chiffre d'affaires annuel moyen d'au moins :
Lot 1A, 13 000 000 000 FCFA ;
Lot 2A, 14 500 000 000 FCFA ;
Lot 3A, 12 300 000 000 FCFA ;
Lot 4A, 14 800 000 000 FCFA
- **Expérience spécifique de construction et de gestion de contrat** : réalisation à titre d'entrepreneur principal, de membre d'un groupement, d'ensemblier, ou de sous-traitant d'un nombre minimal de marchés similaires stipulé ci-après, de manière satisfaisante et achevés pour l'essentiel exécutés au cours des dix (10) dernières années à compter du 1er janvier 2012 jusqu'à la date limite de remise des offres :
 - (a) Trois (03) marchés d'un montant minimum de :
Lot 1A, 10 500 000 000 FCFA ;
Lot 2A, 11 600 000 000 FCFA ;
Lot 3A, 10 000 000 000 FCFA ;
Lot 4A, 12 000 000 000 FCFA.
 - (b) Pour les marchés référenciés ci-dessus ou pour d'autres marchés exécutés en tant qu'entrepreneur principal, membre de groupement, ou sous-traitant depuis le 1^{er} janvier de 2012, une expérience minimale de construction achevée de manière satisfaisante et achevés pour l'essentiel, dans les activités clés suivantes :
 - (i) 300 000 m³ de terrassement (remblai)
 - (ii) 100 000 m³ de couche de fondation en graveleux latéritique
 - (iii) 100 000 m³ de couche de base en graveleux latéritique amélioré au ciment
 - (iv) 150 000 m² d'enduit superficiel bicouche
 - (v) 15 000 m³ de béton bitumineux
 - (vi) Deux (02) ponts d'une longueur minimale de 30 m

les critères ci-dessus constituent le minimum requis pour chaque lot.

L'exigence minimum d'expérience pour un marché à lots multiples sera la somme de toutes les exigences minimum pour chaque lot pris individuellement.

Les autres critères sont définis à la Section III. Critères et Conditions de Qualification, du document de pré-qualification.

Les invitations à soumissionner sont prévues être lancées en *mai 2022*.

3. La pré-qualification se déroulera conformément aux procédures de pré-qualification spécifiées dans le Règlement de Passation de Marchés applicable aux Emprunteurs dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement en date de juillet 2016, révisé en Novembre 2017, Aout 2018 et Novembre 2020 ; elle est ouverte à tous les candidats des pays qui répondent aux critères d'éligibilité, tels que définis dans les Règles de Passation de Marchés.
4. Les candidats intéressés admissibles peuvent obtenir de plus amples renseignements et consulter le document de pré-qualification auprès de l'AGEROUTE (dont l'adresse figure ci-après), *les jours ouvrables de 09H00 à 17H00 (heures locales)*. Les candidats intéressés peuvent acheter un jeu complet du document de pré-qualification en *français* en faisant la demande écrite à l'adresse indiquée ci-après accompagnée du versement non remboursable de *Trois Cent Mille (300 000) Francs CFA ou de sa contre-valeur dans une monnaie librement convertible à verser au compte n° SN 153 01301 301090002540 ouvert au nom de l'AGEROUTE Sénégal auprès de la banque UBA sise à la Route des Almadies à Dakar*. Ledit document sera remis au candidat par le Secrétariat Cellule Passation Marchés de l'AGEROUTE à l'adresse indiquée ci-dessous. Le format pdf dudit document pourra être envoyé par email aux candidats qui en font la demande, après règlement des frais indiqués ci-dessus.
5. Les dossiers de candidature pour la pré-qualification doivent être déposés sous enveloppe cachetée délivrée à l'adresse ci-après, avant le **14 avril 2022**. Un dossier de candidature reçu en retard sera retourné au Candidat.

Secrétariat Cellule Passation Marchés
BP 25242 Dakar-Fann-Sénégal,
Rue David Diop x Rue F, Fann-Résidence Dakar
Tel. +(221) 33869 07 51
Email : ageroute@ageroute.sn, rndour@ageroute.sn, mlaye@ageroute.sn
Site web : www.ageroute.sn